

L'IMPORTANCE DES SERVICES D'ORIENTATION ET DE SOUTIEN DANS LA PRÉPARATION AUX ÉTUDES POSTSECONDAIRES

Conclusions du Manitoba

*Précis des recherches pour le Manitoba effectuées par
la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire et
la Fondation canadienne pour l'avancement de la carrière.*

Manitoba 

Bâtir l'avenir

Données de catalogage avant publication

L'importance des services d'orientation et de soutien dans la préparation aux études postsecondaires,
conclusions du Manitoba

*Précis des recherches pour le Manitoba effectuées par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire et
la Fondation canadienne pour l'avancement de la carrière*

ISBN 0-7711-3201-8

1. Orientation professionnelle – Manitoba. 2. Orientation scolaire – Manitoba.
3. Services personnels aux élèves du secondaire – Manitoba. I. Manitoba. Éducation, Citoyenneté
et Jeunesse Manitoba. II. Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. III. Fondation canadienne
pour l'avancement de la carrière. IV. Manitoba. Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle
Manitoba. V. Manitoba. Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba. Direction de la mesure et de l'évaluation.

371.425

Dépôt légal – 1^{er} trimestre 2004
Bibliothèque nationale du Canada

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation,
Citoyenneté et Jeunesse Manitoba et la ministre, Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle.

Tous les efforts ont été faits pour mentionner aux lectrices et aux lecteurs les sources et pour respecter la *Loi
sur le droit d'auteur*. Si, dans certains cas, des omissions ou des erreurs se sont produites, prière d'en aviser
Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba pour qu'elles soient rectifiées.

Le présent document est disponible à la :
Direction de la recherche et de la planification
Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba
800, avenue Portage, pièce 101
Winnipeg (Manitoba) R3G 0N4
Tél. : (204) 945-2057

Site Web du ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba :
<http://www.edu.gov.mb.ca/ms4/>

Site Web du ministère de l'Enseignement postsecondaire et de la Formation professionnelle du Manitoba :
http://www.edu.gov.mb.ca/aet/index_fr.html

*Dans le présent document, les termes de genre masculin sont utilisés pour désigner les personnes
englobant à la fois les femmes et les hommes; ces termes sont utilisés sans aucune discrimination
et uniquement dans le but d'alléger le texte.*

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---------------------------|---|
| Introduction | 3 |
|---------------------------|---|

I. Extraits du rapport national

| | |
|-----------------------------------|----|
| Historique de l'étude..... | 5 |
| Objectifs..... | 6 |
| Méthodologie de la recherche..... | 7 |
| Recherche future..... | 9 |
| Bibliographie..... | 10 |

II. Conclusions du Manitoba

| | |
|---|----|
| Conclusions tirées des entretiens et des questionnaires - fonctionnaires de l'éducation..... | 13 |
| Conclusions tirées des débats des groupes de consultation - parents et élèves..... | 27 |
| Thèmes et leçons apprises au Manitoba..... | 32 |

INTRODUCTION

Le présent rapport présente les conclusions de la province du Manitoba dans le cadre du projet de recherche sur l'orientation professionnelle dans le système d'éducation secondaire mené par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (FCBEM) en partenariat avec quatre provinces, soit le Manitoba, la Saskatchewan, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve-et-Labrador. Le rapport analyse l'accessibilité, pour les élèves des écoles secondaires et leurs parents, de l'information et des programmes sur les carrières, l'éducation et la formation après les études secondaires, ainsi que la disponibilité du financement pour ces diverses options.

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba et Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba ont eu le plaisir de collaborer à la réalisation de ce projet. Nous reconnaissons que les élèves des écoles secondaires doivent prendre des décisions importantes concernant leur avenir. À cet égard, ils doivent disposer d'une grande variété de ressources qui leur viendront en aide. Ces ressources comprennent de l'information accessible, un dialogue constructif avec les enseignants et d'autres intervenants, l'exposition à une gamme d'options sur l'éducation, la formation et la carrière, ainsi que la possibilité d'explorer leurs compétences et leurs passions personnelles.

Le rapport se penche de façon générale sur la *fonction d'orientation professionnelle* du système d'éducation secondaire. On y examine les politiques, les pratiques et l'information en se basant sur le point de vue des fonctionnaires, des intervenants, des élèves et des parents. Le rapport donne aussi une *définition générale de l'éducation postsecondaire*, y compris le collège, la formation en apprentissage, l'université et les autres voies éducatives, et il évalue le degré d'exposition des élèves du secondaire à toutes ces options.

Contexte

Dans un contexte plus général, le gouvernement manitobain reconnaît le rôle essentiel joué par l'éducation dans le développement socioéconomique de la province et dans l'avancement professionnel des particuliers. L'éducation et la formation sont des composantes essentielles d'un grand nombre de stratégies gouvernementales importantes. À titre d'exemple, citons, le Plan stratégique de croissance économique, le Développement économique des collectivités, la Stratégie de développement du Nord et *An Innovation Framework for Manitoba*.

Dans la priorité 5, le *Programme d'action en éducation du Manitoba favorisant la réussite chez les élèves de la maternelle au secondaire 4 (2002-2006)* reconnaît l'importance de la réussite des transitions postsecondaires et du renforcement des cheminements du côté des écoles secondaires, de l'éducation postsecondaire et du milieu du travail. D'autres priorités encouragent le renforcement des liens entre les écoles, les familles et les collectivités (priorité 2); un processus de planification concertée pour les écoles (priorité 3) et l'établissement de composantes reliant les politiques et les pratiques à la recherche et aux éléments probants (priorité 6). La *Stratégie de la formation professionnelle du Manitoba* est axée sur l'accessibilité et l'intégration du système d'éducation.

Les deux ministères de l'Éducation portent un vif intérêt à ce genre de recherches afin d'avoir des échanges informés avec les intervenants et de prendre des décisions éclairées en ce qui concerne les systèmes scolaire et postsecondaire.

Rapport

Le rapport national, *L'importance des services d'orientation et de soutien dans la préparation aux études postsecondaires*, qui se compose d'un ensemble de conclusions et de recommandations, a été publié en mars 2003 sans que soient ajoutés les rapports individuels des provinces. En effet, les provinces participantes ont accepté de publier leurs rapports séparément. Les recherches ont été effectuées au printemps 2002 par la Fondation canadienne pour l'avancement de la carrière (FCAC) et Ralph Kellett and Associates pour le compte de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. On peut consulter le rapport national à l'adresse www.millenniumscholarships.ca/fr/recherche/guidance_fr.pdf.

L'importance des services d'orientation et de soutien dans la préparation aux études postsecondaires : Conclusions du Manitoba fournit des renseignements d'importance vitale aux responsables de la planification de l'éducation, aux conseillers d'orientation, au personnel enseignant, aux administrateurs, aux représentants des divisions et des districts, aux parents, aux fonctionnaires, aux personnes responsables des programmes et des établissements postsecondaires et aux autres intervenants du secteur de l'éducation. Ce rapport donne un aperçu des pratiques actuelles et des améliorations possibles. Nous avons inclus des extraits du rapport national pour mettre les éléments d'information en contexte.

L'extrait concernant le Manitoba, bien que relativement court, est représentatif de la diversité du système d'éducation, soit des régions, des langues, des cultures et des personnes composant le système scolaire et ayant un lien avec les services d'orientation professionnelle.

Trois groupes ont été consultés dans le cadre de cette étude, soit :

- Les fonctionnaires de l'éducation du gouvernement provincial (entretiens et questionnaire).
- Les représentants des écoles et des divisions scolaires (entretiens et questionnaire).
- Les parents et les élèves (groupes de discussion).

Nous remercions la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, qui a assuré le financement, ainsi que les chercheurs et les rédacteurs de la Fondation canadienne pour l'avancement de la carrière et de Ralph Kellett and Associates pour nous avoir permis de publier les conclusions du Manitoba. Les conclusions et les recommandations formulées, ainsi que les sujets abordés sont imputables aux auteurs (présentés à la fin du document, à la section « Thèmes et leçons apprises au Manitoba »). Les ministères ne sanctionnent pas nécessairement toutes les recommandations liées aux politiques et aux pratiques actuelles.

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba et Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba offrent ce document à tous les intervenants du système d'éducation en vue de susciter un dialogue constructif et d'engendrer d'autres recherches concernant la réussite des études et le cheminement postsecondaire et professionnel pour les jeunes Manitobains.

I. EXTRAITS DU RAPPORT NATIONAL

HISTORIQUE DE L'ÉTUDE

Nous en savons peu sur le rôle des services d'orientation ou, de façon plus générale, sur le rôle des personnes qui font partie de la fonction d'orientation à l'intérieur des écoles. Nous n'en savons pas non plus assez sur l'existence et l'utilité des directives, du financement et du matériel destinés aux services d'orientation. Nous savons que les personnes chargées d'offrir de tels services peuvent être des conseillers, des enseignants, des directeurs d'école ou d'autres personnes intervenant auprès des élèves, individuellement ou en groupe, dans la résolution de problèmes et la prise de décisions, à l'intérieur ou à l'extérieur des classes. Le rôle joué par les parents dans la planification des études ou de la carrière représente un autre domaine sur lequel nous devons nous pencher plus à fond.

Toutefois, la plupart des études laissent entendre que les élèves du secondaire sont mal informés sur les possibilités de soutien financier. Une étude récente effectuée à ce sujet par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire – Ipsos Reid (Fondation – Ipsos Reid, 2002) a révélé que près de la moitié des élèves avaient indiqué que des amis et leurs parents les avaient informés de l'existence des bourses et des prix. Une proportion importante des élèves ont déclaré qu'ils iraient chercher de l'information sur l'aide financière offerte aux étudiants au service d'orientation.

Les étudiants et leurs parents ne s'interrogent sur les possibilités d'éducation postsecondaire et de soutien financier que lorsque le besoin s'en fait sentir. La décision de poursuivre des études postsecondaires ou d'entrer directement sur le marché du travail est, en effet, étroitement liée aux choix de carrière des étudiants. À vrai dire, ces choix se font en général avant le secondaire, les décisions et attitudes essentielles s'établissant généralement en milieu de scolarité, c'est-à-dire de la septième année au secondaire 1.

OBJECTIFS

But visé

La recherche vise à trouver des moyens d'améliorer la circulation de l'information vers les élèves et leurs parents en ce qui concerne les points suivants :

- la valeur et l'accessibilité de l'éducation postsecondaire;
- la portée de l'aide financière offerte aux étudiants afin de rendre l'éducation postsecondaire accessible et abordable, ainsi que les types de programme d'aide et les mécanismes de soutien financier.

Objectifs particuliers

Cette étude a été effectuée pour en apprendre plus sur les points suivants :

- Ce que les élèves et leurs parents apprennent sur les sujets suivants, et comment et quand ils le font :
 - Les carrières et la planification de carrière;
 - Les possibilités d'accès à l'éducation postsecondaire;
 - L'aide financière aux étudiants pour l'éducation postsecondaire.
- Les méthodes de prédilection des élèves et des parents pour recevoir de l'information :
 - Les programmes et les ressources scolaires (politique d'orientation, programmes, matériel, personnel, enseignants, orientation et mesures de soutien offertes par l'école et le district);
 - Carrières et planification de carrière;
 - Éducation postsecondaire;- Aide financière aux étudiants pour l'éducation postsecondaire.

- L'information sur les carrières, la planification de carrière, l'éducation postsecondaire et l'aide financière aux étudiants que reçoivent les personnes ayant une influence sur les élèves à l'école (la direction, les conseillers en orientation, les enseignants); la façon dont cette information parvient à ces personnes et quelles sont les méthodes que préfèrent ces personnes pour recevoir de l'information.
- Est-ce que l'information sur les carrières, la planification de carrière, l'éducation postsecondaire et l'aide financière est offerte de façon uniforme et dans un format utile à tous les élèves et leurs parents ou est-ce que certains groupes d'élèves et de parents sont ciblés par cette information.
- Les pratiques optimales pour transmettre de l'information sur les carrières et la planification de carrière en général et sur l'éducation postsecondaire et l'aide financière aux étudiants en particulier aux élèves, aux parents *et aux personnes à l'intérieur des écoles qui ont une influence sur les élèves et leurs parents.*

Résultats

Nous espérons que les conclusions de la recherche fourniront des éléments constructifs pour améliorer la diffusion de l'information ainsi que les effets produits sur les élèves et les personnes qui exercent une influence sur eux (soit les parents, le personnel de l'école et les conseillers en orientation).

MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Aperçu de la méthodologie

La méthodologie de cette étude a d'abord été élaborée à partir d'un examen de la documentation et des travaux disponibles.

- Les publics cibles étaient les suivants :
 - les fonctionnaires des ministères de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba et de l'Enseignement postsecondaire et de la Formation professionnelle du Manitoba (plus particulièrement ceux qui contribuent à la promotion de carrière, aux services aux étudiants, à l'aide financière, aux programmes et politiques, à la recherche et à la planification ou aux programmes d'études et d'enseignement);
 - le personnel des districts ou divisions scolaires;
 - le personnel scolaire (directeurs, enseignants);
 - le personnel d'orientation;
 - les élèves (de la 8^e année au S4);
 - les parents des élèves.
- Quatre types d'outils de recherche ont été utilisés :
 - les documents de référence et autres travaux sur le sujet (ce qui existe déjà);
 - des questionnaires (envoyés par courrier électronique ou distribués manuellement);
 - des entretiens téléphoniques;
 - des groupes de discussion.

L'échantillon manitobain

Au Manitoba, quatre districts ou divisions scolaires et neuf écoles ont participé à l'étude.

Le nombre d'entretiens téléphoniques se répartit comme suit : cinq entretiens avec des fonctionnaires des ministères, quatre avec le personnel des divisions ou districts scolaires, neuf avec du personnel des écoles de langue anglaise et un entretien avec un membre du personnel d'une école de langue française.

Quatre questionnaires en anglais et trois en français ont été reçus. De plus, les séances de discussion se sont déroulées selon la répartition suivante. Il y a eu au total sept séances de discussion élèves-parents. Trois groupes de discussion se sont déroulés en anglais chez les élèves et un en français. Pour les groupes de discussion de parents, deux ont eu lieu en anglais alors qu'un s'est déroulé en français.

Voici la répartition des écoles en milieu urbain et rural.

TABLEAU 4.1
Répartition en milieu urbain et rural des entretiens dans les écoles et des groupes de discussion

| | Manitoba |
|---|-----------|
| Entretiens dans les écoles | |
| Milieu urbain | 6 |
| Milieu rural | 4 |
| Groupes de discussion d'élèves | |
| Milieu urbain | 3 |
| Milieu rural | 1 |
| Groupes de discussion de parents | |
| Milieu urbain | 2 |
| Milieu rural | 1 |
| Total | 17 |

Matériel d'enquête

Nous avons mis au point deux types d'outils de collecte de données :

- des formulaires pour les entretiens téléphoniques avec le personnel des districts ou divisions scolaires et des écoles (ou des questionnaires écrits lorsque cela s'avérait plus commode);
- des formulaires pour les groupes de discussion d'élèves et de parents

Les questions à aborder dans les entretiens téléphoniques (ou questionnaires écrits) étaient légèrement différentes pour deux des groupes des publics cibles :

- les répondants des ministères et des districts ou divisions scolaires;
- le personnel des écoles.

Nous avons donc élaboré deux versions différentes de l'entretien téléphonique/questionnaire écrit, l'un pour les répondants faisant partie des districts ou divisions scolaires provinciaux et l'autre pour les répondants dans les écoles. Les questionnaires remplis par le personnel des écoles (pratiquement tous des conseillers d'orientation) étaient les mêmes que les questionnaires destinés aux entretiens téléphoniques.

L'information recueillie dans les entretiens et les groupes de discussion est en grande partie qualitative. L'objet de cette étude n'est pas de confirmer des hypothèses ni de faire des généralisations à partir d'échantillons statistiquement valides. Le but est de mieux comprendre le rôle et l'impact des programmes et du personnel d'orientation sur les décisions des étudiants relativement à leur carrière en général et sur leur décision d'entreprendre ou non des études postsecondaires. L'objectif des chercheurs était donc de recueillir, dans les rapports des entretiens et des groupes de discussion, de l'information permettant d'avoir une meilleure compréhension :

- du type et des sources d'information relative aux possibilités de carrière et d'éducation postsecondaire, et aux mesures d'aide financière actuellement offertes aux étudiants et à leurs parents;
- de la façon dont l'information est diffusée aux étudiants, aux parents et autres intervenants auprès des étudiants.

La présente étude est descriptive. Même si le rapport fait état de quelques récurrences et autres statistiques descriptives, la majeure partie de cette analyse vise à mettre en lumière les points de vue et commentaires des divers participants.

RECHERCHE FUTURE

Cette enquête principalement qualitative portait sur un échantillon assez petit et concernait seulement quatre provinces. Étant donné la taille de l'échantillon et le délai plutôt court pour rassembler les données (avril à juin 2002), il a été difficile de traiter la totalité des objectifs spécifiques déjà mentionnés.

Si l'on étudie les résultats en fonction des objectifs, on remarque qu'une recherche complémentaire serait bénéfique dans certains domaines. Ces domaines sont cités ci-après sans ordre de priorité.

- La présente étude nous donne un aperçu de qui offre une assistance en matière d'orientation de carrière dans les écoles des quatre provinces participantes, mais le tableau reste incomplet même dans ces provinces. Il faut examiner plus en détail les rôles respectifs des conseillers en orientation de carrière, des aides-conseillers et des autres membres du personnel non enseignant chargés de ces services. Il faut évaluer et répartir les tâches entre spécialistes et généralistes du cheminement professionnel et déterminer l'efficacité à court et à moyen terme de ces ressources.
- La plupart des répondants mentionnent les salons de l'emploi comme principale source d'information sur les programmes postsecondaires et les possibilités de carrières pour les étudiants. Pourtant, une majorité les considère comme un des moyens les moins efficaces pour trouver de l'information. Ces salons de l'emploi étant les sources d'information les plus utilisées, il convient d'examiner comment en faire le meilleur usage pour aider les étudiants à planifier leur carrière et à faire des choix d'éducation postsecondaire éclairés. Certains répondants ont fait des propositions dans ce sens qu'il conviendrait d'examiner avec soin.
- Terre-Neuve-et-Labrador a entrepris une étude de suivi des étudiants après le secondaire qui dure depuis plus de cinq ans. Elle contient déjà des révélations intéressantes quant aux avantages et aux inconvénients des périodes de travail en alternance avec la fréquentation des établissements d'éducation postsecondaire. Outre le travail à temps partiel et les périodes de travail à temps plein, les étudiants de Terre-Neuve-et-Labrador se tournent, après une période d'interruption de leurs études, vers d'autres sources de financement pour divers types d'études postsecondaires comme les programmes d'une année des collèges, notamment les fonds du gouvernement fédéral pour la formation continue. Il pourrait donc être intéressant d'examiner la contribution des fonds de DRHC pour la formation continue aux études postsecondaires dans les collèges ou dans des institutions privées.
- Les questions de notre étude visaient à savoir si les programmes d'orientation et de planification de carrière, et en particulier les efforts déployés pour améliorer la fréquentation des établissements d'enseignement postsecondaire, ciblaient des groupes particuliers de la province. Nous avons constaté qu'il existe des programmes spécifiques (soutien financier ou non financier) pour les Autochtones, les francophones et les immigrants (en particulier les jeunes nouvellement arrivés au Canada). Cela laisse supposer que les Autochtones, les francophones des provinces autres que le Québec et les jeunes immigrants sont confrontés à des problèmes différents pour trouver et utiliser l'information et l'aide appropriées en matière de promotion de carrière et de planification des études postsecondaires. Il est donc nécessaire de mener une enquête similaire à la présente qui ciblerait notamment ces groupes particuliers de la population.
- La présente étude ne concernait que quatre provinces. Les services de développement professionnel sont probablement différents, dans leur contenu et dans leurs méthodes, dans les autres provinces. Les répondants des quatre provinces participantes ont fait part d'une multitude de bonnes idées pour

améliorer la diffusion de l'information sur les possibilités de carrière, d'éducation post-secondaire et d'aide financière ainsi que l'accessibilité aux services d'orientation. La répétition de cette étude dans d'autres provinces devrait permettre d'être mieux outillé pour favoriser et faciliter l'accès des jeunes à l'éducation postsecondaire.

BIBLIOGRAPHIE

- ABORELIUS, E. et S. BREMBERG. 1988, « It is Your Decision – Behavioural Effects of a Student-centered Health Education Model at School for Adolescents », *Journal of Adolescence*, n° 11, p. 287-297.
- BIBBY, R. W. et D. C. POSTERSKI. 1992, « Teen Trends : A Nation in Motion », Toronto, Ontario, Stoddart.
- BUTLIN, G. 1999, « Determinants of Post-Secondary Education », *Education Quarterly Review*, vol. 5, n° 3, p. 9-35.
- CANADA. STATISTIQUE CANADA. 1999, « À la croisée des chemins : premiers résultats de la cohorte des 18 à 20 ans de l'Enquête auprès des jeunes en transition ». www.statcan.ca/francais/IPS/Data/81-591-XIF.htm
- CANADA. STATISTIQUE CANADA. 1999, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), Division de la statistique du revenu, Tableau personnalisé R 16501LD-01, Ottawa.
- COLLINS, S. et S. HIEBERT. 1995, « Coping With the Future : Challenging Traditional Beliefs About What Adolescents Need », dans M. Van Norman (dir.), *Natcon*, n° 21, p. 91-99, Toronto, Ontario, OISE Press.
- COLLINS, S. et M. ANGEN. 1997, « Adolescent Needs : Implications for Health Promotion on Suicide Prevention », *Canadian Journal of Counselling*, n° 31, p. 153-166.
- DEFRIESE, G. H., C. L. CROSSLAND, B. MACPHAIL-WILCOX et J. G. SOWERS. 1990, « The School Change Process – Implementing Comprehensive School Health Programs : Prospects for Change in American Schools », *Journal of School Health*, n° 60, p. 192-195.
- EVANS, J. H. et H. D. Burck. 1992, « The Effects of Career Education Intervention on Academic Achievement : A Meta-analysis », *Journal of Counselling and Development*, n° 71, p. 63-68.
- FONDATION CANADIENNE DES BOURSES D'ÉTUDES DU MILLÉNAIRE et IPSOS REID. 2002, non publié à ce jour, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, Montréal, Québec.
- FOLEY, K. 2001, « Why Stop After High School? A Descriptive Analysis of the Most Important Reasons that High School Graduates Do Not Continue to PSE », Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, Montréal, Québec.
- GERLER, E. R. 1990, « Children's Success in School : Collaborative Research Among Counselors, Supervisors, and Counselor Educators », *Elementary School Guidance and Counseling*, n° 25, p. 64-71.
- GYSBERS, N. C. 1995, « *Evaluating School Guidance Programs* », Eric Digest, p. 4.
- HIEBERT, B. 2000, « Assessing Student Needs : Implications for Comprehensive School Programming », communication à la réunion annuelle de l'American Educational Research Association, Seattle, Washington.
- HIEBERT, B. 2001, « Listening to Students : Empowering Life Direction », communication au congrès de l'AIOSP, Paris, France, (septembre).
- HIEBERT, B., S. COLLINS, et K. V. CAIRNS. 1994, « What Do Adolescents Need : Adult Versus Student Perceptions », dans M. Van Norman (dir.), *Natcon*, n° 20 : *National Consultation on Vocational Counselling Papers*, p. 199-207, Toronto, Ontario, University of Toronto Career Centre.

HIEBERT, B. et M. HUSTON. 1992, « Adolescent Perceptions : What Stresses Kids and How They Cope », *Applying Research to the Classroom*, vol. 10, n° 2, p. 2-7.

HIEBERT, B., K. KEMENY et W. KURCHAK. 1998, « Guidance-related Needs of Junior High School Students », *Guidance and Counselling*, vol. 14, n° 1, p. 3-9.

KANE, W. M. 1994, « Planning for a Comprehensive School Health Program », dans P. Cortese et K. Middleton (dir.), *The Comprehensive School Health Challenge*, vol. 1, p. 83-120, Santa Cruz, California, ETR Associates.

KNIGHTON, T. et S. MIRZA. 2002, « Postsecondary LOOKER, E. et G. LOWE. 2001, « Accès à l'enseignement postsecondaire au Canada : faits et lacunes », Document de travail présenté à la conférence des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques sur l'accès aux études postsecondaires et le soutien financier aux étudiants, (février), parrainée par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, Montréal, Québec.

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE. 2000, « Student Transitions, Intentions of Manitoba Senior 4 Students », Phase I d'une étude longitudinale sur la transition des étudiants de l'école au marché du travail.
www.edu.gov.mb.ca/researchreports/transitions.pdf

NILES, S. G. et S. A. TIFFANY. 1990, « Strategies for an Effective Vocational Assessment Program », *Academic Therapy*, n° 25, p. 547-559.

NOUVEAU-BRUNSWICK. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. 2001, Rapport du groupe de travail sur l'accessibilité à l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick.
www.gnb.ca/0000/publications/postsec/finalreportf.pdf

SEFFRIN, J. R. 1990, « The Comprehensive School Health Curriculum : Closing the Gap Between State-of-the-Art and State-of-Practice », *Journal of School Health*, n° 60, p. 151-156.

TERRE-NEUVE. DEPARTMENT OF EDUCATION AND DEPARTMENT OF YOUTH SERVICES AND POST-SECONDARY EDUCATION. 2000, The Report of the Follow-Up of 1995 and 1996 High School Graduates
www.gov.nf.ca/edu/pub/erp/reports/gradfup/es.htm

Trusty, J. et K. Dooley-Dickey. 1993, « Alienation From School : An Exploratory Analysis of Elementary and Middle School Students' Perceptions », *Journal of Research and Development in Education*, n° 26, p. 232-242.

II. CONCLUSIONS DU MANITOBA

CONCLUSIONS TIRÉES DES ENTRETIENS ET DES QUESTIONNAIRES - FONCTIONNAIRES DE L'ÉDUCATION

Les entretiens et les questionnaires à renvoyer par la poste étaient constitués de cinq parties principales. Vous trouverez ci-dessous les réponses des participants dans les cinq domaines :

Section 1 : **Les programmes d'orientation et de promotion de carrière**

Les questions adressées aux participants portaient sur :

- L'existence de politiques ou de directives officielles sur la mise en œuvre de programmes de promotion de carrière dans les écoles.
- L'inclusion de renseignements sur les études postsecondaires et l'aide financière aux étudiants dans les programmes de promotion de carrière.
- Les niveaux scolaires auxquels sont offerts les programmes de promotion de carrière.
- La façon dont les programmes de promotion de carrière sont offerts.
- Le financement des programmes de promotion de carrière.

Politiques et directives sur les programmes de promotion de carrière

- Le Manitoba a adopté le Plan directeur pour le design en développement vie-travail comme cadre d'ensemble pour l'orientation fondée sur les programmes d'études qui guide quelque peu la prestation des programmes de promotion de carrière dans les écoles. Il est prévu que le programme d'orientation soit conçu sur mesure pour les besoins de l'école.
- La Province du Manitoba n'exige pas que les écoles offrent un programme ou un service d'orientation. Les divisions ou les écoles peuvent décider de ne rien faire du tout sur ce plan. Cependant, la plupart des écoles offrent un programme d'orientation quelconque à partir de la 6^e, 7^e ou 8^e année, ou du S1. En fait, bien des écoles se servent de la série Jouer...pour de vrai à partir de la 3^e année.
- Le Manitoba n'a pas créé de cours fondés sur les programmes d'études pour la promotion de carrière au niveau provincial, mais certaines écoles ont élaboré leurs propres cours. Il y en a même qui offrent jusqu'à six cours d'orientation professionnelle. Ce sont des cours à crédit, mais ils ne sont pas obligatoires. Le plus gros problème dans le cas en question est le nombre limité d'élèves qui s'inscrivent à ces cours.
- La Province a récemment distribué aux écoles, en collaboration avec l'Association manitobaine des conseillers d'orientation, un nouvel exposé de principe sur l'orientation et le counselling, intitulé : Guidelines for Comprehensive Guidance and Counselling in Manitoba.

Inclusion de renseignements sur les études postsecondaires et l'aide financière aux étudiants dans les programmes de promotion de carrière

- L'inclusion de renseignements sur les études postsecondaires et l'aide financière aux étudiants dans les programmes de promotion de carrière des écoles n'est pas exigée.

Niveaux scolaires auxquels sont offerts les programmes de promotion de carrière

- Certaines écoles organisent des activités reliées à la promotion de carrière dès la 3^e année (série Jouer...pour de vrai). De nombreuses écoles secondaires (allant du S1 au S4) offrent des cours d'orientation professionnelle donnant droit à des crédits.
- Le programme *Career Explorer* est distribué gratuitement à chaque école de la province. Il est en général utilisé par les élèves à partir de la 6^e année.
- La plupart des écoles offrent le programme *Invitons nos jeunes au travail*^{MC} au secondaire 1.
- Bon nombre d'élèves suivent des cours de préparation à la carrière proposés par l'école.

Le programme de promotion de carrière et la documentation utilisée

- Les élèves de la 6^e année au S4 ont généralement accès à un programme de promotion de carrière facultatif. Du S1 au S4, ils bénéficient de séances individuelles et de séances en classe. On leur donne des renseignements sur les emplois et les carrières, ainsi que sur les débouchés et la rémunération à laquelle ils peuvent s'attendre.

- Les documents d'appui les plus utilisés sont les suivants :
 - *Choix*
 - *Career Cruising*
 - *Career Explorer (Bridges)*
 - *Emploi Avenir*
 - *Le site Web de DRHC*
 - *Info-carrières*
 - *Circuit Coach*
 - *Perspectives manitobaines*
 - *Traces*
 - *Perspectives canadiennes*
 - *Spectrum*
 - *Jouer...pour de vrai - de la 3^e année au secondaire 4*
 - *Destination 2020*

Financement du programme

- Des fonds sont accordés aux districts ou divisions scolaires et aux écoles pour les programmes d'orientation. La formule de financement s'appliquant aux écoles prévoit le versement d'une allocation annuelle de 45 000 \$ pour chaque groupe de 550 élèves (de la 5^e année au secondaire 4), selon les inscriptions.
- Certaines divisions donnent à leurs écoles un nombre précis de jours par an pour la prestation des programmes de promotion de carrière.

Section 2:

Questions sur la diffusion d'information

Les participants à l'enquête, qu'ils travaillent pour la Province, un district, une division scolaire ou une école, ont eu à répondre aux questions déterminantes ci-dessous :

1. Quel est le type de renseignement fourni à l'heure actuelle, non fourni mais nécessaire, ou qui devrait être fourni de façon structurée et officielle dans les trois domaines suivants?
 - Carrières (cheminement professionnel et études ou formation requises);
 - Enseignement postsecondaire (programmes existants et conditions d'entrée pour ce qui est des universités, des collèges ou des programmes postsecondaires d'apprentissage ou d'enseignement privé);
 - Aide financière aux étudiants (prêts et bourses pour le début et la fin des études postsecondaires)
2. Dans quelle mesure les renseignements atteignent-ils les personnes visées et dans quelle mesure sont-ils bien compris et bien utilisés par les enseignants et les administrateurs, les orienteurs, les élèves et les parents?

Sommaire des réponses

On a demandé aux participants de répondre à la première question (au téléphone ou par écrit) en mettant un « x » dans l'une des trois colonnes (fourni actuellement, non fourni mais nécessaire, devrait être fourni de façon structurée et officielle). Ils devaient faire cela pour chaque type de renseignement (p. ex., renseignements sur les carrières/cheminement professionnel).

En tout, 94 % des participants ont déclaré que les enseignants, les administrateurs, les orienteurs, les élèves et les parents ont actuellement accès à toutes les catégories de renseignements. Cependant :

- 25 % ont dit qu'il fallait améliorer la *communication* des renseignements sur les carrières à toutes les personnes visées;
- 19 % ont dit qu'il fallait améliorer la *communication des renseignements sur les programmes postsecondaires, les conditions préalables, etc.*;
- 31 % ont dit qu'il fallait améliorer la *communication des renseignements sur l'aide financière aux étudiants*.

Environ 20 % ou plus des participants ne savaient pas vraiment dans quelle mesure les renseignements des trois catégories principales (renseignements sur les carrières, sur les études postsecondaires et sur l'aide financière, y compris les bourses, les prêts étudiants et les Bourses d'excellence de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire) atteignent les parents, et sont compris et utilisés.

Le tableau 1 contient un sommaire des réponses aux questions à échelle graduée.

Pour ce qui est des questions à échelle graduée, on a demandé aux participants d'indiquer dans quelle mesure l'information atteint les quatre groupes cibles – enseignants et administrateurs, orienteurs, élèves et parents – et dans quelle mesure elle est comprise et utilisée par ces groupes. L'échelle était la suivante :

Très bien (tb); Bien (b);
Pas très bien (ptb); Pas bien du tout (pbdt)

Sous la rubrique *types de renseignements*, le tableau 1 omet plusieurs catégories qui faisaient partie du tableau à remplir par les participants. En effet, au Manitoba, les universités et collèges communautaires sont les principaux prestataires de programmes postsecondaires; ainsi, beaucoup de participants n'ont pas mis d'indication dans la rangée correspondant aux autres établissements.

Nous n'avons donc pas inclus cette catégorie dans le tableau 1. Aucun des participants à cette étude n'appartenait à un établissement postsecondaire. L'aide financière accordée aux étudiants qui sont déjà inscrits à un programme d'études postsecondaires est en grande partie organisée par les services financiers des différents établissements postsecondaires. Les participants à l'étude ont donc déclaré qu'ils ne pouvaient pas répondre à la question sur l'aide financière accordée à la fin des études postsecondaires. Cette information (dans les catégories « bourses », « prêts étudiants » et « bourses d'études ») ne figure donc pas dans le tableau 1. Il est intéressant de noter qu'un petit pourcentage de participants manitobains ont signalé qu'ils aimeraient pouvoir disposer de cette information afin d'être en mesure d'en discuter avec les élèves avant que ceux-ci ne fassent leur choix d'études postsecondaires.

Les indications (tb, b, ptb, pbdt) figurant dans le tableau sont celles qui ont été choisies le plus fréquemment par les participants.

TABLEAU 1
Sommaire des réponses aux questions à échelle graduée

| Type de renseignements | | Groupes visés | | | | | | | |
|-------------------------------------|---|---------------------------------|-------------------------------------|------------------------------|-------------------------------------|------------------------------|-------------------------------------|------------------------------|-------------------------------------|
| | | Enseignants/ Administrateurs | | Personnel d'orientation | | Élèves | | Parents | |
| | | L'info atteint son but | Elle est comprise et utilisée | L'info atteint son but | Elle est comprise et utilisée | L'info atteint son but | Elle est comprise et utilisée | L'info atteint son but | Elle est comprise et utilisée |
| Renseignements sur les carrières | Cheminement professionnel | b | b | b | b | b | b | ptb | ptb |
| | Études ou formation nécessaires | b | b | b | b | b | b | ptb | ptb |
| Études postsecondaires | Pour les universités | b | tb | tb | tb | b | b | b | ptb |
| | Pour les collègues | b | b | tb | tb | b | b | ptb | ptb |
| | Pour l'apprentissage | ptb | ptb | b | b | b | b | ptb | ptb |
| Aide financière aux étudiants | Bourses | b | b | b | b | b | b | ptb | ptb |
| | Prêts étudiants | b | b | b | b | b | b | pbdt | pbdt |
| | Bourses d'études | b | b | b | b | b | b | ptb | ptb |
| | Bourses d'excellence de la Fondation des bourses d'études du millénaire | b | ptb | b | b | b | b | pbdt | pbdt |

En ce qui concerne la communication de renseignements sur les carrières

Réponse globale

- La majorité des participants étaient certains que l'information en matière de carrières atteint les enseignants et les administrateurs, le personnel d'orientation et les élèves. La plupart s'entendaient pour dire que ces personnes savent se servir de l'information en question.
- D'après les participants travaillant au niveau provincial, et d'après le personnel divisionnaire et scolaire, les parents n'obtiennent en général pas de renseignements sur les carrières dont ils puissent se servir pour envisager l'avenir de leurs enfants, et ne savent pas utiliser ce genre d'information. C'est par l'intermédiaire de leurs enfants qu'ils peuvent recevoir l'information.

Commentaires précis

- Au Manitoba, le problème principal en ce qui concerne la communication et l'utilisation de renseignements sur les carrières est dû au fait que les écoles n'ont pas nécessairement toutes un personnel chargé de l'orientation professionnelle. Certaines écoles secondaires n'ont même pas de personnel travaillant à temps partiel dans ce domaine. Seules les plus grandes écoles secondaires ont un personnel d'orientation et peut-être même un chef du service d'orientation professionnelle. Parfois on demande aux enseignants de fournir des services d'orientation. Lorsque personne n'est chargé de cette fonction, il est probable qu'une partie au moins de l'information en matière de carrières envoyée aux écoles ne parvient jamais aux élèves.
- Heureusement, un certain nombre d'écoles font appel à des « conseillers stagiaires », qui, sous la surveillance de conseillers en orientation, parviennent bien à aider les élèves à s'y retrouver dans les renseignements fournis et à les utiliser de façon efficace. Ces stagiaires aident les conseillers en orientation à renseigner les élèves sur le marché du travail, les emplois d'été, les programmes Choix et Career Explorer (Bridges) et font venir des conférenciers dans les écoles. La présence des stagiaires est probablement ce qui contribue le plus à améliorer le programme d'orientation professionnelle dans les écoles du Manitoba.
- Dans certaines écoles secondaires, il y a des membres du personnel qui se spécialisent dans un type particulier d'information, que ce soit les carrières, les possibilités en matière d'études postsecondaires ou l'aide financière.
- Les écoles des Premières nations ont un conseiller qui s'occupe de questions scolaires et personnelles et aide également les jeunes à faire de la prospection de carrière, à planifier et à prendre des décisions dans ce domaine.
- Le Manitoba a des programmes de formation de conseillers en orientation. Certains participants à l'étude ont indiqué que les compétences du personnel chargé d'assurer la prestation des programmes d'orientation professionnelle varient.
- L'absence de personnel à plein temps chargé de l'orientation professionnelle est moins grave dans les petites écoles secondaires de campagne que dans les grandes écoles urbaines. Dans bien des écoles rurales, l'enseignant titulaire consacre parfois jusqu'à 50 % de son temps à l'orientation professionnelle. Étant donné qu'il peut y avoir chaque année environ 25 finissants dans une école donnée, le conseiller en orientation (l'enseignant qui joue ce rôle à temps partiel) a souvent beaucoup de contacts personnels avec ces élèves. Les communautés sont petites, et l'on finit par bien connaître les divers plans et activités des élèves. La plus grande partie des renseignements qui parviennent aux élèves leur sont fournis directement par la personne chargée de ce domaine à temps partiel.
- Au Manitoba, il semble que les efforts en matière de communication d'information sur les carrières, l'éducation postsecondaire et l'aide financière soient fragmentés. Il est vraiment nécessaire de prévoir une information plus équilibrée, qui contiennent des détails sur l'enseignement postsecondaire et des renseignements plus généraux sur les carrières et le marché du travail. C'est pourquoi le Manitoba a formé un comité provincial interministériel chargé de rassembler tous les renseignements existants sur les carrières, les études postsecondaires et l'aide aux étudiants en des « produits » communs. Le comité est en train de veiller à la création d'un site portail pour les jeunes qui comprendra ces produits.
- Il existe deux grandes initiatives qui ont une influence sur l'orientation professionnelle au Manitoba : ce sont le Programme d'amélioration scolaire du Manitoba (PASM) et le programme de constitution

d'un portfolio. Ce dernier vise à encourager les finissants de l'école secondaire à créer un portfolio. Le processus de constitution d'un portfolio aide les élèves à faire le lien entre la prospection de carrière et les renseignements obtenus sur les études postsecondaires, tout ceci étant relié aux réalisations de l'élève. La Chambre de commerce participe à ce projet.

- Le projet *CareerTrek*, qui vise les jeunes à risque des centres-villes, est une autre initiative importante dans ce domaine. Quatre divisions scolaires de Winnipeg y participent actuellement.
- La plupart des écoles ont un programme d'observation au travail, par l'intermédiaire duquel les élèves apprennent à rédiger des curriculum vitae. C'est en général le département d'anglais qui est chargé de ce programme.
- Le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse participe de façon importante à la communication de renseignements au personnel des écoles et aux élèves.
- Chaque école de la province peut avoir accès à la version manitobaine autorisée par licence de Career Explorer (Bridges) sur Internet ou CD-ROM;
- *Perspectives manitobaines* est distribué gratuitement aux écoles, en quantité suffisante pour que chaque élève puisse en avoir un exemplaire;
- La semaine « Invitons nos jeunes au travail^{MC} » permet aux élèves de se rendre dans les milieux de travail de leurs parents pour faire le lien entre le travail et les programmes de niveau secondaire, les possibilités en matière d'études postsecondaires et les choix de carrières;
- Les écoles peuvent devenir membres du Réseau info-Emploi Manitoba gratuitement;
- Des salons des carrières visant les élèves du S3 et du S4 sont organisés chaque année dans diverses régions de la province. Ces salons, qui durent trois jours, font appel à la participation des enseignants et des conseillers en orientation, des parents et de leurs enfants, des établissements d'enseignement postsecondaire et des entreprises.
- Un certain nombre de conseillers participant à l'étude ont indiqué qu'ils ne distribuent les renseignements aux élèves que si ceux-ci les leur demandent. Ceci explique peut-être pourquoi une partie de la documentation fournie aux écoles reste sur les étagères.

En ce qui concerne la communication de renseignements sur les études postsecondaires

Réponse globale

- Presque tous les participants ont indiqué que l'information en matière d'études postsecondaires est facile à obtenir par tous les groupes visés. Ils étaient aussi d'avis que les enseignants et les conseillers en orientation sont en général capables d'aider les élèves à se servir de ces renseignements. Une exception existe cependant, celle de l'information sur l'apprentissage, qui ne semble pas parvenir aussi facilement aux enseignants et aux administrateurs.
- La majorité des participants ne pouvaient pas dire si l'information en matière d'études postsecondaires atteint bien les parents, et encore moins si ceux-ci la comprennent et l'utilisent. Ils étaient d'avis que les parents ont plus facilement accès à des renseignements sur les programmes universitaires et les connaissent mieux que ceux des collèges ou que les programmes d'apprentissage.

Commentaires précis

- D'après les participants, le personnel scolaire chargé de l'orientation est le maillon le plus important pour l'acheminement de l'information sur les études postsecondaires aux élèves. Sauf dans les cas où l'information est disponible sur Internet, les renseignements – sous forme de CD-ROM ou de documents imprimés – sont habituellement adressés au directeur ou au conseiller en orientation pour qu'ils les distribuent aux élèves. Ceci est encore plus vrai en ce qui concerne les renseignements envoyés par des établissements postsecondaires de l'extérieur de la province. C'est en général le personnel chargé de l'orientation qui invite des représentants d'établissements postsecondaires à venir à l'école et qui décide des élèves devant être présents aux séances d'information.
- Les élèves reçoivent beaucoup d'information sur les études postsecondaires de la part des établissements mêmes, qui essaient de « vendre » leurs programmes, et de la part du bureau d'orientation professionnelle. Le problème n'est pas la quantité de renseignements fournis, mais la façon dont les élèves se servent de ces renseignements pour faire leurs choix. Parce que la promotion de carrière n'est pas obligatoire dans la province, il y a peut-être des élèves dans certaines écoles qui font peu de prospection et de planification. Leurs choix en matière d'études postsecondaires ne reposent peut-être pas sur un plan de carrière défini et il est possible qu'ils n'aient pas d'idée précise sur leur avenir professionnel. La façon dont ils se servent des nombreux renseignements existants en matière d'études postsecondaires dépend en grande partie de leur *maturité en matière d'avenir professionnel*.
- Il semble y avoir une différence dans la communication de l'information provenant des universités par rapport à celle qui vient des collèges et programmes d'apprentissage : les élèves qui s'inscrivent à l'université obtiennent tous les renseignements voulus, tandis que les autres en reçoivent beaucoup moins et sont moins aidés par le personnel des écoles pour apprendre à utiliser l'information.
- Les écoles secondaires donnent la priorité aux renseignements sur les programmes postsecondaires des universités et des collèges. Les administrateurs et les enseignants, de même qu'une bonne partie du personnel chargé de l'orientation, donnent bien moins de renseignements sur l'apprentissage, malgré les efforts soutenus déployés par la Direction de l'apprentissage pour atteindre les élèves et leurs parents.
- Tandis que l'information sur les programmes postsecondaires et les conditions préalables à l'inscription est abondante, il existe moins de documentation permettant aux élèves de faire le lien entre les renseignements en matière d'études postsecondaires et ceux qui portent sur les carrières et le marché du travail. D'après les participants, il faudrait faire un effort au Manitoba pour mieux relier les objectifs de l'enseignement postsecondaire avec les débouchés professionnels auxquels mènent les programmes et les perspectives d'emploi dans les diverses professions.
- *Career Explorer* est non seulement un moyen essentiel de communication de renseignements généraux sur les carrières au personnel scolaire, aux élèves et aux parents, mais aussi une excellente source d'information sur les possibilités en matière d'études postsecondaires, les programmes, les établissements et les sources d'aide financière. *Career Explorer* est fourni sur CD-ROM à plus de 300 écoles et organismes pour jeunes, à certaines écoles des Premières nations et à tous les centres d'emploi de la province.

- Career Explorer est composé d'un site réservé aux élèves et d'un site professionnel. Le site des élèves a six composantes principales :
 - Une base de données sur les professions, avec des témoignages de professionnels des différents métiers;
 - Des liens menant à un site manitobain géré par Développement des ressources humaines Canada (DRHC) et Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba;
 - Des renseignements sur les établissements où faire les études requises pour les différents métiers;
 - Des outils d'évaluation des professions;
 - Des liens vers des pages donnant des renseignements sur l'aide aux étudiants;
 - Des liens menant à School Finder, qui comprend une liste de tous les établissements d'enseignement postsecondaire au Canada.
- Après Career Explorer, Choix est le programme le plus utilisé pour obtenir des renseignements sur les carrières et l'enseignement postsecondaire dans la province. La version la plus récente contient des liens directs vers certains établissements et certains programmes pour les professions choisies par l'élève.
- Il est évident que la plus grande partie de l'information à la disposition du personnel scolaire, des élèves et des parents provient d'Internet. La difficulté que ceci présente vient du fait que les enseignants et les conseillers n'ont pas assez de temps pour aider les élèves à s'y retrouver dans la multitude de renseignements disponibles sur Internet. De plus, d'après les participants, nombreux sont les membres du personnel scolaire qui n'ont pas les compétences nécessaires pour pouvoir vraiment aider les élèves à naviguer sur Internet. Le manque de connectivité dans les écoles du Nord du Manitoba est un autre problème.
- Les enseignants et les conseillers reçoivent de l'aide pour apprendre comment trier l'information sur les études postsecondaires et comment l'utiliser comme il faut. Chaque automne, les universités et les collèges offrent des séances d'initiation. Ces séances sont animées par chaque établissement tour à tour pendant une période de trois jours, afin que le personnel scolaire puisse participer à toutes les séances. Toutes les universités et tous les collèges de la province proposent également d'envoyer des représentants dans la plupart des écoles secondaires au cours de l'année. Le personnel de la Direction de l'apprentissage participe souvent à ces visites. Cependant, c'est à l'école de décider d'accepter ou non ces propositions et c'est aussi le personnel de l'école qui décide quels élèves seront présents.
- La plus grande partie des renseignements sur l'enseignement postsecondaire provient des établissements mêmes, qui ont tous leur propre site Web. De plus, les sites de ces établissements sont également accessibles par l'intermédiaire d'un site provincial général, celui du Réseau info-Emploi Manitoba, qui correspond, sur le plan provincial, au site info-Emploi Canada. Les conseillers en orientation se servent beaucoup de ces sites pour aider les élèves.
- Les orienteurs et les enseignants utilisent bien également les renseignements sur l'enseignement postsecondaire offerts au niveau national par DRHC.
- Personne ne sait très bien quelle information parvient aux parents en matière d'études postsecondaires. La plupart des parents semblent recevoir les renseignements par l'intermédiaire de leurs enfants. Certains parents, toutefois, font des recherches eux-mêmes sur les possibilités et les programmes d'enseignement postsecondaire, afin de veiller à ce que leurs enfants prennent des décisions éclairées.

En ce qui concerne la communication de renseignements sur l'aide financière aux étudiants

Réponse globale

- La majorité des participants s'entendaient pour dire qu'ils ne pouvaient pas s'exprimer sur les renseignements en matière de prêts et de bourses permettant aux étudiants de terminer leurs études postsecondaires. Ceci est dû au fait que les participants à la présente étude étaient surtout des personnes travaillant aux ministères, dans les divisions scolaires et dans les écoles secondaires, et non des responsables d'établissements postsecondaires. En général, c'est le bureau des services financiers ou des services aux étudiants des différents établissements postsecondaires qui s'occupe des renseignements sur les bourses et prêts permettant aux étudiants de terminer leurs études. Les personnes en question n'ont pas été interrogées pour cette étude.
 - Pour ce qui est de l'information en matière de bourses et prêts pour commencer des études postsecondaires, les participants étaient d'avis qu'elle est fournie et qu'elle parvient aux enseignants et aux administrateurs. Ils estimaient également que ceux-ci comprennent en général ces renseignements et savent s'en servir. Toutefois, les participants s'entendaient pour dire que les orienteurs comprennent mieux les renseignements en question et les utilisent mieux pour aider les élèves.
 - Il semble que les parents se bornent à recevoir ce genre d'information par l'intermédiaire de leurs enfants. Cependant, chaque année vers la fin du printemps, certains parents s'adressent aux écoles pour obtenir des renseignements sur les prêts étudiants en particulier.
- ### Commentaires précis
- La plus grande partie des renseignements fournis sur l'aide aux étudiants est contenue dans des brochures. Il semble toutefois que les élèves et les parents se servent davantage d'Internet pour obtenir eux-mêmes des renseignements.
 - Les prêts étudiants sont la forme d'aide la mieux connue des élèves et des parents. Cependant, bien des enseignants se plaignent du fait que l'information arrive trop tard au cours de l'année. Ils ne peuvent que distribuer la documentation aux élèves, plutôt que d'avoir le temps de l'examiner avec ceux-ci de façon planifiée. Certaines écoles secondaires organisent des séances d'information sur les prêts étudiants au cours de l'année.
 - C'est pendant leur S3 et leur S4, lorsqu'ils s'occupent en général de planifier leur avenir professionnel, que les élèves accèdent à l'information sur l'aide financière. Le plus souvent, c'est lorsque les élèves ou les parents leur posent des questions que les enseignants et les orienteurs tentent de trouver des renseignements. Peu d'entre eux, toutefois, posent des questions sur les bourses. Il semble que les enseignants, les élèves et les parents ne comprennent pas très bien en quoi consistent ces bourses. Cela est peut-être dû au fait qu'il existe tant de petites bourses et de subventions ayant des exigences précises. Le processus de demande de bourse et de subvention est beaucoup trop compliqué, et la plupart du temps les élèves et leurs parents ne vont pas jusqu'au bout de la demande.
 - Les élèves se plaignent du fait que beaucoup de bourses sont petites, limitées par des exigences strictes et pourtant compliquées à obtenir. La demande de renseignements en matière de bourses n'est pas forte, ce qui fait que les enseignants et les orienteurs ont tendance à faire peu d'efforts pour faire parvenir ces renseignements aux élèves et à leurs parents.

- Les participants ont déclaré que les élèves et les parents ne comprennent pas bien comment fonctionnent les bourses. Beaucoup d'élèves ont l'impression qu'ils ne pourront pas satisfaire aux exigences, ce qui, en général, est faux.
- Les Bourses d'excellence de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire ne sont pas bien connues parmi les enseignants, les élèves et les parents. Elles sont considérées comme étant réservées à une élite. Les élèves déclarent qu'ils ont du mal à répondre à certaines des questions de la formule de demande. Plusieurs enseignants ont indiqué que leurs élèves n'avaient pas été sélectionnés pour ces bourses parce qu'ils n'étaient pas admissibles à un prêt étudiant. Si, en vérité, il existe un lien entre les Bourses d'excellence et les prêts étudiants, il est mal connu ou mal compris.
- En général, les conseillers en orientation disent qu'il est difficile de se retrouver dans la documentation sur l'aide financière. Il y a toutes sortes de règles et il est difficile d'obtenir la réponse à une question simple du genre : « Est-ce que je suis admissible? »
- Les conseillers en orientation trouvent que le gouvernement du Manitoba n'a pas bien réussi à rassembler toute l'information et à la diffuser. De manière générale, ils ne savent pas à qui s'adresser pour trouver des réponses aux questions des élèves.

Section 3 :

Les divers moyens de diffusion de l'information sur l'enseignement postsecondaire et l'aide financière aux étudiants

On a posé des questions aux participants sur les aspects suivants :

- la forme sous laquelle se présente généralement l'information en matière d'études postsecondaires et d'aide aux étudiants;
- la forme qu'ils considèrent comme étant la plus efficace et les suggestions d'amélioration;
- la documentation d'appoint qui accompagne l'information (instructions précises, politique ou lignes directrices);
- les types de suivi qui sont entrepris, s'il y en a, pour vérifier si l'information est utilisée et de quelle manière;
- le ciblage éventuel de la distribution de l'information par groupes d'utilisateurs.

Forme sous laquelle se présente l'information en matière d'études postsecondaires et d'aide financière

Situation actuelle

- Information sur les études postsecondaires :
 - À l'heure actuelle, c'est par l'intermédiaire de brochures et de salons des carrières que la plus grande partie de l'information est diffusée.
 - Les visites d'élèves dans les établissements postsecondaires et les visites de représentants de ces établissements dans les écoles constituent le deuxième moyen de diffusion de l'information.
- Information sur l'aide financière :
 - L'outil d'information le plus répandu dans ce domaine est l'Internet.

- Les brochures et les salons des carrières arrivent en deuxième et troisième places.

Moyens de communication de l'information les plus efficaces

- Dans la grande majorité, les participants ont déclaré que le moyen le plus efficace de diffusion de l'information sur les études postsecondaires et sur l'aide financière est le contact personnel avec quelqu'un qui s'y connaît, cette personne pouvant être un conseiller en orientation, un stagiaire ou un enseignant bien informés. Ce contact peut se produire à l'occasion d'une visite des élèves dans les établissements postsecondaires ou d'une séance d'information organisée dans les écoles par des représentants de ces établissements.
- Les visites aux établissements postsecondaires sont organisées chaque année et les élèves d'une école se rendent parfois dans divers établissements de leur collectivité et de l'extérieur. Bien des écoles manitobaines envoient leurs élèves visiter des universités et collèges situés en dehors de leur région et même dans d'autres provinces. Ceci se produit en général en octobre et en avril de chaque année.
- Les participants s'entendaient pour dire que les séances d'information animées par les représentants des établissements postsecondaires dans les écoles sont aussi très efficaces pour communiquer les renseignements en matière d'études postsecondaires et d'aide financière. Certains pensent que ce système est plus efficace que d'envoyer les élèves visiter les établissements, car bien des élèves traitent ces visites comme des « promenades touristiques ».
- Internet sert de plus en plus pour la recherche d'information sur les études postsecondaires et l'aide financière. Tous les établissements d'enseignement postsecondaire ont un site Web. Il existe des sites provinciaux et nationaux qui fournissent des renseignements sur les programmes des universités et des collèges. L'accès à l'information sur Internet plaît aux élèves et à leurs parents. Ils peuvent obtenir les renseignements voulus sans avoir à attendre de voir un conseiller ou de recevoir une réponse de la part des établissements d'enseignement. Cependant, Internet n'est pas considéré comme une solution pouvant remplacer les visites d'élèves dans les établissements postsecondaires ou les séances d'information animées dans les écoles par des représentants de ces établissements.
- Les participants considèrent que les salons des carrières sont un des moyens les moins efficaces de communiquer aux élèves les renseignements sur les possibilités en matière d'études postsecondaires et d'aide financière. Malgré les efforts déployés par les enseignants et les conseillers pour rendre l'expérience utile, bien des élèves considèrent cette journée comme un jour de congé.
- Les enseignants et les orienteurs considèrent que les élèves ont vraiment besoin de plus d'aide individuelle que ce qu'ils reçoivent actuellement. Les décisions concernant les études postsecondaires sont difficiles à prendre et la plupart des élèves ne se débrouillent pas très bien seuls. Certains élèves peuvent obtenir une entrevue avec le conseiller en orientation, mais d'autres ne le peuvent pas. Le fait de faire appel à des stagiaires aide les conseillers en orientation, qu'ils travaillent à plein temps ou à temps partiel, à avoir plus de temps pour aider les élèves individuellement.
- Le nouveau programme de création d'un portfolio oblige les écoles à chercher de meilleurs moyens d'aider les élèves à trouver les renseignements dont ils ont besoin pour le portfolio en question, qui comprend un plan de carrière. Career Explorer serait plus utile pour ce processus s'il comprenait un guide des bourses.

Documentation d'appoint accompagnant l'information sur les études postsecondaires et l'aide financière

- Le document *Guidelines for Comprehensive Guidance and Counselling in Manitoba*, élaboré par un comité de conseillers et d'enseignants, a été distribué. Bien que l'une des tâches d'orientation qu'on y recommande soit de donner aux élèves des renseignements sur les études postsecondaires, ce rapport ne comprend ni une description détaillée des renseignements à fournir et ni des renseignements précis concernant l'aide financière offerte aux étudiants. Rien n'est dit non plus sur les compétences des personnes chargées du programme d'orientation dans les écoles.
- La *Stratégie de la formation professionnelle du Manitoba* et le *Programme d'action en éducation M-S4* contiennent une vision et une politique à plus long terme en ce qui concerne la communication d'information sur l'enseignement postsecondaire.
- Les écoles ne reçoivent aucun financement direct pour la création de mécanismes de diffusion de l'information (brochures, sites Web, etc.). Les fonds qui soutiennent cette activité doivent provenir des subventions générales accordées aux écoles.
- Au niveau provincial, c'est la Direction de l'aide aux étudiants du ministère de l'Enseignement postsecondaire et de la Formation professionnelle qui est chargée de la diffusion de l'information sur l'aide financière. La Direction établit les critères, crée les programmes et élabore la documentation relative à l'aide aux étudiants.
- La plupart du temps, la documentation sur les établissements postsecondaires et sur l'aide financière (sous forme de brochures, par exemple) est fournie aux enseignants et aux conseillers en orientation sans aucune instruction sur la façon de s'en servir. Par contre, les sites Web spécialisés dans ce domaine peuvent contenir des conseils utiles, sous forme « d'astuces » sur

la manière d'utiliser le site, sur les pistes à suivre et sur l'utilisation des renseignements.

- Il n'existe aucune démarche officielle permettant de faire le suivi, une fois communiquée, de l'information sur les études postsecondaires et l'aide financière. C'est pour cette raison qu'il est si difficile de vérifier si certains types de renseignements ont été diffusés, s'ils ont été reçus et s'ils ont été utilisés par les groupes visés (enseignants et conseillers en orientation, élèves et parents). Parfois, une division scolaire organise des groupes de consultation formés d'élèves afin de demander à ceux-ci comment ils se servent de certains documents. Les publications distribuées par les établissements d'enseignement postsecondaire contiennent souvent une feuille destinée aux commentaires et tous les sites Web ont une section dans laquelle on demande aux utilisateurs d'envoyer leurs observations. On ne sait pas si beaucoup de gens le font, et de quelle façon les commentaires sont utilisés en vue d'améliorer la diffusion de l'information.

Ciblage de l'information

- Au Manitoba, certains renseignements sur les études postsecondaires et l'aide financière visent plus particulièrement soit les jeunes, soit les Autochtones, soit les Franco-Manitobains. Certains salons des carrières sont organisés spécialement pour les élèves des Premières nations. Il existe des bourses, des subventions et des prix pour les étudiants des Premières nations qui fréquentent un établissement postsecondaire. Certaines écoles de bandes offrent des programmes destinés particulièrement aux élèves des Premières nations, y compris les programmes des Manitoba First Nations Educational Resource Centres (MFNERC).
- Le Manitoba a quatre programmes qui visent tout spécialement les jeunes et les personnes autochtones :
 - Partenaires pour des carrières (jeunes);

- Réseau de centres d'apprentissage pour adultes;
- Modèles autochtones de comportement;
- Professions à forte demande pour les peuples autochtones.
- Il y a une division scolaire séparée pour les francophones, qui couvre toute la province. De plus, le ministère de l'éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse comporte une division (le Bureau de l'éducation française) et un sous-ministre adjoint chargés de l'éducation en langue française.

Section 4: Les mécanismes de consultation

On a posé aux participants la question suivante :

La Province ou la division scolaire ont-elles mis sur pied un mécanisme de consultation officiel pour obtenir les commentaires des divers intervenants sur le programme de promotion de carrière ou sur la diffusion de l'information en matière d'études postsecondaires et d'aide financière aux étudiants? Les établissements postsecondaires y participent-ils?

Quatre mécanismes principaux servent à réunir les intervenants du secteur de l'enseignement et ceux du marché du travail :

- Les deux ministres intéressés (le ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse et la ministre de l'Enseignement postsecondaire et de la Formation professionnelle) ont organisé des réunions au « sommet » avec divers intervenants.
- La Province a créé un conseil d'apprentissage et des comités consultatifs constitués de représentants du gouvernement, des employeurs et des employés.
- Tous les principaux intervenants sont représentés au conseil du Réseau info-Emploi Manitoba;

- Les Autochtones communiquent avec le gouvernement par l'intermédiaire du Comité chargé de l'orientation professionnelle des jeunes Autochtones du Manitoba.

Section 5: Suffisance des moyens de diffusion de l'information

Cette partie de l'étude portait sur les deux grandes questions suivantes :

1. La nécessité d'avoir du matériel publicitaire qui pousse le public visé à chercher l'information sur l'enseignement postsecondaire et l'aide financière et à l'utiliser;
2. La qualité de la diffusion de l'information aux élèves et à leurs parents à l'heure actuelle.

Nécessité d'avoir du matériel publicitaire

- Les participants ne connaissaient aucune stratégie précise prévoyant l'utilisation de matériel publicitaire pour faire connaître les documents d'information sur les études postsecondaires et l'aide financière.

Qualité de la diffusion de l'information à l'heure actuelle

- Les participants ont répondu à trois questions concernant la diffusion de l'information. Pour y répondre, il fallait choisir l'une des cinq possibilités suivantes : très bien informés, bien informés, ne sais pas, pas bien informés, très mal informés. Voici les questions et la réponse la plus fréquente :

 1. Les élèves sont-ils suffisamment bien informés des possibilités en matière d'études postsecondaires? Réponse la plus fréquente : *bien informés*.
 2. Les élèves sont-ils suffisamment bien informés des possibilités en matière d'aide financière? Réponse la plus fréquente : *bien informés*.

3. Les élèves sont-ils suffisamment bien informés sur les carrières?

Réponse la plus fréquente : ne sais pas.

- On a aussi évoqué la possibilité que certains élèves décident de ne pas faire d'études postsecondaires parce qu'ils n'en ont pas les moyens. La réponse la plus fréquente, parmi les possibilités suivantes : très souvent, souvent, ne sais pas, pas très souvent ou pas souvent du tout, était souvent. Certains participants ont ajouté d'autres facteurs ayant peut-être plus d'influence sur la décision des élèves de ne pas continuer leurs études :
 - Certains élèves en ont assez de l'école et veulent se changer les idées;
 - Certains élèves n'ont pas vraiment décidé ce qu'ils veulent faire de leur vie.
- Enfin, on a demandé aux participants de faire une liste des aspects relatifs aux études postsecondaires au sujet desquels les élèves et les parents :
 - a) manquent de renseignements (réponses ci-dessous)
 - L'ampleur des possibilités en matière de carrières
 - L'ampleur des possibilités en matière de formation et d'études postsecondaires
 - La situation actuelle du marché du travail, ses exigences et les nouvelles structures professionnelles.
 - Les stratégies permettant d'obtenir des fonds pour les études postsecondaires
 - Les liens entre les matières scolaires et les carrières
 - La façon d'arrêter un cycle de chômage qui continue d'une génération à l'autre
 - La gamme des moyens d'aide financière pour les études postsecondaires
 - Les frais d'inscription de la plupart des établissements postsecondaires
 - Les restrictions sur les prêts

étudiants en fonction du revenu des parents

- Les attentes réalistes qu'ils peuvent avoir
- Les cours du secondaire qui sont nécessaires pour pouvoir s'inscrire dans un établissement postsecondaire
- Les métiers et l'apprentissage
- La formation en cours d'emploi offerte par les employeurs
- La planification financière en vue des études postsecondaires
- La gestion des dettes
- Les résultats des études postsecondaires
- Les compétences nécessaires pour réussir ses études postsecondaires
- Les compétences transférables

b) ont assez de renseignements (réponses ci-dessous)

- Les programmes universitaires traditionnels
- La nécessité d'être compétent en informatique
- Les subventions, prix et bourses pour Autochtones
- Les Prix nationaux d'excellence décernés aux Autochtones
- Le fait qu'un diplôme d'études secondaires ne suffit pas pour réussir dans la vie professionnelle
- Les métiers les plus demandés
- Les prêts étudiants
- Le fait qu'il est possible d'obtenir de l'argent pour les études postsecondaires

CONCLUSIONS TIRÉES DES DÉBATS DES GROUPES DE CONSULTATION - PARENTS ET ÉLÈVES

Les questions qui ont été adressées aux participants étaient légèrement différentes pour les groupes de parents et les groupes d'élèves, mais elles portaient sur les mêmes sujets et ont été posées dans le même ordre. Les participants ont eu à répondre à des questions d'approfondissement dans les quatre domaines suivants :

- Prospection de carrière et prise de décision;
- Sources et formes d'information (sur les carrières, l'enseignement postsecondaire et l'aide financière);
- Choix du bon moment pour diffuser l'information;
- Attentes pour l'avenir et suggestions d'amélioration.

Section 1:

Prospection de carrière et prise de décision

Les principales questions examinées dans cette partie de l'étude étaient les suivantes :

- Dans quelle mesure les élèves ont l'occasion d'explorer leurs points forts et leurs points faibles, ainsi que les choix possibles;
- Dans quelle mesure les élèves ont l'occasion de se renseigner sur les carrières et sur la façon de s'y préparer;
- Comment les écoles (programme d'orientation professionnelle, enseignants, orienteurs) et les parents peuvent aider les élèves à explorer les possibilités et à prendre des décisions;
- Où les élèves et les parents peuvent, ou devraient obtenir de l'aide pour explorer les possibilités de carrières et prendre des décisions.

Le programme et le personnel d'orientation professionnelle

- Les élèves et les parents ont tous du mal à décrire le programme d'orientation professionnelle de leur école. Ils sont d'avis que ce domaine ne bénéficie pas d'une planification suffisante et qu'il n'y a pas assez de ressources pour que le programme soit efficace. Ils connaissent l'existence des salons des carrières et savent que des conférenciers viennent de temps en temps à l'école pour parler du marché du travail ou de l'université. Les parents disent qu'ils savent qu'un membre du personnel de l'école est chargé de l'orientation professionnelle, mais sans savoir exactement qui est cette personne, ni ce qu'elle est censée leur fournir. Les élèves disent qu'ils ont peu de contacts avec le conseiller en orientation en ce qui concerne le choix d'une carrière et leurs plans en matière d'études postsecondaires.
- Les élèves déclarent que c'est grâce à leurs cours réguliers et aux conversations qu'ils ont avec les enseignants (commentaires tant positifs que négatifs des enseignants) qu'ils arrivent à déterminer dans quels domaines ils sont bons, plutôt que par l'intermédiaire d'activités d'orientation. Quelques élèves ont suivi un programme d'orientation professionnelle, mais ils en ont tout de même appris davantage sur eux-mêmes, sur leurs intérêts et leurs capacités, par l'intermédiaire de leurs cours réguliers.
- Pour ce qui est des élèves qui s'intéressent à la musique, au théâtre, à l'art, ou bien à des matières comme les mathématiques, c'est au contact des matières en question qu'ils « se sont trouvés » et qu'ils ont commencé à envisager de faire carrière dans le domaine en question. Quant aux élèves qui s'intéressent à la gestion, à la

technologie ou à l'informatique, ils sont moins exposés à ces matières car celles-ci sont moins enseignées que les autres dans les écoles, et il y a peu d'enseignants qui ont de l'expérience dans ces domaines. De nombreux élèves ont exprimé la possibilité de choisir l'enseignement comme carrière parce qu'ils y sont exposés constamment pendant leur scolarité.

- Les élèves sont invités à participer aux salons des carrières et à d'autres activités, comme les séances d'information animées par une personne de l'extérieur. Ces activités sont séparées du programme quotidien et des cours réguliers. Les élèves, comme leurs parents, pensent que la prospection de carrière devrait être une activité régulière faisant partie de la vie scolaire et qu'elle devrait être intégrée à plus de matières du programme scolaire.
- De nombreux élèves se sont servis du programme Career Explorer, soit sur CD-ROM, soit sur Internet à l'école. Le programme leur a permis de comprendre ce qu'ils aiment et ce qu'ils pourraient faire à l'avenir. Ils ont cependant déclaré que les explications sur les différents métiers et professions sont très générales et qu'elles ne sont pas assez précises pour les aider à prendre des décisions. Par exemple, lorsqu'ils s'intéressent à une profession particulière, ils veulent savoir combien d'années ils devront passer à l'université ou au collège. Career Explorer ne fournit pas ce renseignement.
- Les élèves ont déclaré que les renseignements figurant dans les calendriers universitaires sont trop nombreux et mal présentés. L'école permet aux élèves d'avoir accès aux calendriers mais fournit peu d'aide individuelle dans ce domaine. Sur ce plan également, les élèves se sont plaints du fait qu'ils se servent des calendriers de façon peu efficace et que ceci devrait faire partie d'une activité liée à la prospection de carrière.
- Les élèves et les parents disent qu'il existe un parti pris très net de la part des écoles envers les études universitaires. Les élèves ressentent cela dès le secondaire 1. On leur dit de choisir à l'école secondaire les matières qui sont requises pour l'entrée à l'université. Les élèves qui s'intéressent plutôt aux métiers manuels ou à la technologie ont déclaré avoir reçu peu de soutien au secondaire 1 et même après, lorsqu'il s'agissait de choisir les cours qui leur permettraient de continuer dans ces domaines.
- La plupart des parents disent qu'ils conseillent à leurs enfants de suivre au secondaire les cours qui leur donneront la plus grande souplesse au moment de choisir un itinéraire postsecondaire. Les parents trouvent que les écoles ne font pas assez d'efforts pour commencer à orienter les élèves du secondaire 1 afin que ceux-ci sachent quels cours choisir. Ils sont d'avis qu'il faudrait établir un programme officiel d'orientation professionnelle à partir du secondaire 1. Il faudrait fournir beaucoup plus de soutien et de renseignements sur les carrières aux élèves à partir de ce niveau. Les élèves devraient établir un « arbre des professions » qui leur indique à quels cours s'inscrire au secondaire et quels sont les liens entre ces cours, les études postsecondaires et certains domaines professionnels. À l'heure actuelle, le lien est à peine fait entre les exigences en matière d'études postsecondaires pour des carrières précises et les cours choisis par les élèves au secondaire 1.
- En réponse à une question sur les obstacles qui pourraient les empêcher de réaliser leurs rêves professionnels, les élèves ont mentionné le manque de fonds comme étant le plus gros obstacle. Ils ont ajouté qu'ils ne savaient pas vraiment ce qu'ils voulaient faire, ni ce que leurs études leur permettraient de faire une fois qu'ils seraient prêts à entrer dans le monde du travail. Ils ont déclaré que certains bons enseignants les avaient aidés à se rendre compte qu'ils pourraient surmonter la plupart des obstacles d'une manière ou d'une autre. Ils étaient aussi contents d'avoir entendu des enseignants dire qu'il est possible de changer d'avis sur son choix de carrière, même lorsqu'on est déjà à l'université. Les parents ont

affirmé que la difficulté de prendre une décision est l'obstacle principal à la progression de leurs enfants dans une voie professionnelle particulière. Ceci indique l'importance d'améliorer les programmes de prospection de carrière dans les écoles secondaires afin d'aider les élèves à prendre ce genre de décision.

Le rôle de l'école

- Les parents et les élèves estiment que les écoles devraient mieux leur faire savoir ce qu'elles peuvent fournir comme aide en matière de planification de carrière et d'études postsecondaires. Les écoles devraient mieux expliquer aux parents et aux élèves en quoi consiste le programme d'orientation professionnelle. Les conseillers en orientation devraient faire connaître leurs services aux élèves et non attendre que ceux-ci viennent leur poser des questions (ce que bien des élèves ne font pas). Les élèves veulent être mieux informés sur les diverses professions et possibilités de carrières qui s'ouvrent à eux.
- Les écoles devraient offrir davantage de cours sur les carrières à chaque niveau, à partir du secondaire 1.
- Selon les élèves et leurs parents, il est clair que l'école a pour rôle de conseiller les élèves du secondaire 1 sur les cours à choisir au secondaire afin de se préparer convenablement en vue des différentes possibilités de carrières. Ceci doit être fait d'une façon très rigoureuse car les élèves du secondaire 1 ne se préoccupent pas beaucoup des choix de cours à faire. En effet, ils sont souvent mal informés des conséquences de leurs choix pour l'avenir. C'est à l'école d'obtenir les renseignements nécessaires et de les leur communiquer.
- La communication d'information exacte sur les possibilités de carrières est considérée comme étant l'un des rôles essentiels des écoles. Certains parents font des recherches sur les emplois et le marché du travail pour pouvoir conseiller leurs enfants, mais ils estiment qu'ils ne

devraient pas être la principale source d'information pour que leurs enfants puissent prendre des décisions éclairées dans ce domaine. Les parents ont déclaré que les écoles devraient se charger de façon plus active d'obtenir les renseignements de bonne qualité qui sont offerts par le gouvernement du Manitoba et DRHC, et d'aider les élèves à s'en servir pour choisir leurs cours et planifier leurs études postsecondaires.

- Il faut que les écoles communiquent mieux avec les parents. Les élèves s'adressent d'abord aux membres de leur famille et à leurs amis pour obtenir des conseils sur les cours à suivre, l'orientation à choisir après le secondaire et les emplois intéressants. Le personnel d'orientation professionnelle des écoles devrait avoir ce genre de renseignements et prendre l'initiative de les fournir aux élèves et à leurs parents.

Le rôle des parents

- Les parents disent que c'est d'abord à eux que leurs enfants s'adressent pour obtenir de l'aide en matière de planification de carrière. Mais ils ne peuvent qu'encourager et soutenir leurs enfants; c'est leur rôle principal. Les conseillers en orientation et les enseignants sont ceux qui doivent veiller à ce que les élèves obtiennent tous les renseignements nécessaires pour faire de bons choix.
- Les parents estiment qu'ils doivent faire le suivi auprès de leurs enfants. Ils doivent les encourager à faire un bon choix de carrière, à opter pour les études postsecondaires qui leur conviennent et à s'inscrire. Certains parents considèrent que c'est également à eux de suggérer de bonnes sources d'information sur les emplois et le marché du travail en dehors de l'école – le groupe d'analyse du marché du travail du bureau local de DRHC, par exemple.
- Les parents estiment aussi qu'ils devraient encourager leurs enfants à continuer dans les domaines où ils réussissent bien, et même ceux où ils réussissent moins bien. Ils pensent que c'est leur rôle de

renforcer la confiance et l'estime de soi de leurs enfants, et également de les aider à connaître leurs limites (les élèves ne sont pas tous faits pour aller à l'université).

Où les élèves et les parents peuvent-ils trouver de l'aide?

- Les élèves déclarent qu'ils s'adressent à leurs parents et à leurs amis d'abord, et ensuite à leurs enseignants, pour explorer les possibilités de carrières et prendre des décisions en vue de l'avenir. Ils aimeraient obtenir plus d'aide de la part des conseillers en orientation, mais, souvent, ils ne rencontrent pas ces conseillers individuellement pour leur planification de carrière.
- Les parents sont d'avis que leurs enfants n'ont pas vraiment envie de s'adresser à eux pour obtenir des renseignements en matière d'emploi et d'études postsecondaires. En tant que parents, ils s'en remettent au programme d'orientation professionnelle de l'école pour aider leurs enfants à planifier et à prendre des décisions en matière d'études postsecondaires. Cependant, ils estiment que les contacts avec les orienteurs sont trop limités et le temps qui leur est accordé est trop court (« il y a beaucoup d'obstacles, parce que nous ne pouvons pas les rencontrer tranquillement sans avoir à surveiller l'horloge »).
- Les parents se tiennent au courant surtout en lisant les journaux et en faisant des recherches sur Internet (le site de DRHC est considéré comme étant excellent, par exemple).
- Les élèves disent que le volume d'information dans le domaine de l'emploi et de l'enseignement postsecondaire est souvent énorme. Le plus difficile est de faire le tri et de comprendre les renseignements. Il faudrait pouvoir faire appel à de meilleurs outils de recherche pour les renseignements informatisés. Les élèves déclarent également qu'ils aimeraient savoir mieux intégrer l'information en un processus efficace de planification de carrière. Ils disent recevoir trop peu de soutien dans ce domaine. Seuls quelques élèves ont suivi un cours d'orientation professionnelle avant la fin du secondaire 4.
- La plupart des élèves souhaitent pouvoir suivre plus de cours dans ce domaine pendant leur scolarité au secondaire.
- Les élèves disent qu'ils obtiennent de l'école les calendriers des universités et des collèges afin d'y chercher des renseignements sur les programmes postsecondaires. D'après eux, ces calendriers sont épais et difficiles à consulter. Ils ont aussi du mal à faire le lien entre les divers programmes et les possibilités d'emploi.
- Les élèves et les parents se reposent sur l'école pour obtenir des renseignements en ce qui concerne l'aide financière (bourses et prêts étudiants). Les élèves se plaignent de recevoir trop peu de renseignements sur les bourses. Peu d'entre eux sont bien informés sur les bourses. Les élèves ont tendance à se mettre en rapport directement avec les universités ou les collèges pour demander des détails sur l'aide financière. Ils estiment que l'information qu'ils obtiennent des universités et des collèges est insuffisante, car ils finissent par avoir besoin d'aide supplémentaire pour faire leur demande.
- Pour les parents comme pour les élèves, les sites Web sont la source principale d'information sur les carrières, le marché du travail et l'aide financière pour les études postsecondaires. Les parents considèrent le journal comme une autre source importante de renseignements.

Section 2: Sources et formes d'information

On a demandé aux élèves et aux parents quels types d'information ils utilisent pour comprendre le monde du travail, où ils trouvent l'information et quelles sont leurs sources préférées.

- Les élèves préfèrent parler à une personne qui travaille dans une profession à laquelle ils s'intéressent. Ils en ont parfois l'occasion au salon des carrières. Certains élèves arrangent cela par l'intermédiaire de membres de leur famille ou d'amis.
- Les élèves apprécient les présentations offertes à l'école par des représentants de diverses professions et de divers secteurs. Ils aimeraient en avoir plus souvent, pendant les heures d'école.
- Les parents font l'éloge des programmes de stages en milieu de travail organisés par les écoles. Ils pensent que c'est un bon moyen pour les élèves d'acquérir une connaissance de certains emplois. Les élèves déclarent qu'ils préfèrent avoir un emploi à temps partiel pour apprendre à connaître les diverses possibilités d'emploi.

Section 3 : Choix du bon moment pour diffuser l'information

On a demandé aux parents et aux élèves quand ils obtiennent l'information sur les carrières et les études postsecondaires et quand ils considèrent qu'ils devraient l'obtenir.

- Au Manitoba, on commence à parler de carrière aux élèves dès la 3^e année, avec la série Jouer...pour de vrai. Cependant, c'est au secondaire 1 que les élèves se servent vraiment pour la première fois des renseignements en matière de carrières et d'études postsecondaires, et ce pour faire leur choix de cours. C'est aussi au secondaire 1 qu'ils vont au salon des carrières et qu'ils participent à « Invitons nos jeunes au travail^{MC} ».
- Certains parents trouvent que les élèves devraient participer au salon des carrières dès la 7^e année. Toutefois, les élèves

estiment qu'il est trop stressant pour eux de faire des choix qui leur paraissent irréversibles au secondaire 1. Ils disent qu'au secondaire 2, ils sont plus prêts à faire ce genre de choix et à commencer à explorer une future carrière.

Section 4 : Attentes pour l'avenir et suggestions d'amélioration

- La plupart des parents s'attendent à ce que leurs enfants fassent des études postsecondaires. Les élèves et les parents se préoccupent un peu de savoir comment ces études vont être financées par les élèves. Les élèves pensent pouvoir trouver l'argent d'une façon ou d'une autre. Peu d'entre eux pensent pouvoir obtenir une bourse, qui leur semble hors d'atteinte (et ils se dirigent, pour la plupart, vers l'université). La majorité des parents disent qu'ils se chargeront de la plus grande partie du financement, et que le reste viendra d'un emploi à temps partiel de leur enfant.
- En ce qui concerne la provenance de l'argent nécessaire, les élèves pensent qu'il viendra des sources suivantes :
 - les économies de leurs parents;
 - les prêts étudiants;
 - un emploi à temps partiel.
- Pour ce qui est des élèves autochtones, la source principale de financement pour les études postsecondaires semble être le parrainage des bandes.
- Les élèves déclarent que c'est surtout par le bouche à oreille qu'ils se renseignent sur l'aide financière disponible pour les études postsecondaires. Ils disent qu'ils aimeraient obtenir plus de renseignements sur les subventions et les bourses, mais que ces formes de financement semblent être accompagnées de beaucoup de restrictions.

THÈMES ET LEÇONS APPRISSES AU MANITOBA

Thème 1 – L'information en matière de carrières, de programmes postsecondaires, de cours préalables et d'aide financière est fournie dans les écoles manitobaines aux enseignants et aux administrateurs, aux conseillers en orientation et aux élèves. La quantité et la qualité des renseignements sont considérées comme acceptables en général. Toutefois, il faut améliorer la façon dont l'information est distribuée et utilisée par les différents groupes cibles. Les parents reçoivent peu d'information directement.

- Même s'il est nécessaire d'améliorer la façon dont l'information de tous genres est fournie aux enseignants, aux administrateurs, aux orienteurs et aux élèves, l'aspect le plus faible de tout le processus est la diffusion de l'information sur l'aide financière (bourses, subventions, prix et prêts). La majorité des élèves et des parents déclarent que le financement sera sans doute un obstacle de taille. Il est essentiel de prendre des mesures pour élaborer une documentation plus complète et plus facile à utiliser sur les différentes possibilités en matière d'aide financière pour étudiants.
- Au Manitoba, la diffusion de renseignements sur les carrières, les études postsecondaires et l'aide financière est fragmentée. Les élèves ont du mal à faire le lien entre leurs activités de prospection de carrière et les décisions à prendre quant à leurs études postsecondaires. De plus, la recherche d'aide financière vient souvent après coup, habituellement au cours du dernier quart de leur secondaire 4.
- L'établissement au Manitoba d'un comité provincial interministériel chargé de voir comment on pourrait rassembler les divers types d'information est un pas dans la bonne direction.
- Le Manitoba a ouvert un site portail pour les jeunes sur Internet. Celui-ci doit servir à canaliser toute l'information qui intéresse les jeunes, y compris celle dont ils ont besoin pour leur planification de carrière. Ce qu'il manque à ce projet, c'est un thème ou un processus qui permettrait aux jeunes de faire le tri dans le grand nombre de renseignements disponibles.
- L'adoption par le Manitoba d'un processus de création de portfolio, préalable à l'obtention du diplôme d'études secondaires, pourrait fournir le thème commun nécessaire pour rendre totalement efficace un projet comme le site portail pour jeunes.
- Une trop grande partie des renseignements en matière de carrières et d'études postsecondaires reste sur les étagères des écoles. Trop souvent, ces renseignements ne sont remis aux élèves que lorsqu'ils le demandent.
- L'organisation annuelle de salons des carrières visant les élèves du S1 au S4 et faisant participer les enseignants, les orienteurs, les parents, les élèves, les établissements postsecondaires et les entreprises est une très bonne initiative du Manitoba. Ces salons durent 3 jours. Pour la plupart, les renseignements qui restent sur les étagères dans les écoles devraient être disponibles aux salons des carrières, qui sont très bien reçus par les élèves et leurs parents.
- En général, les parents « ne sont pas dans le circuit ». C'est par leurs enfants, et non par l'école, qu'ils reçoivent des renseignements sur les carrières, les programmes postsecondaires et les sources d'aide financière. Or, les parents semblent être ceux qui exercent la plus grande influence sur leurs enfants pour

ce qui est du choix de carrière et d'études postsecondaires. Les parents sont d'avis que l'orientation professionnelle offerte aux élèves serait plus efficace si les écoles communiquaient mieux avec eux, en leur laissant savoir, par exemple, quelles sont les responsabilités des différents membres du personnel pour ce qui est du soutien aux élèves en matière de planification de carrière.

Thème 2 – Au Manitoba, les enseignants et les orienteurs jouent un rôle essentiel pour ce qui est de la distribution et de l'utilisation efficace de l'information sur les carrières, les études postsecondaires et l'aide financière. Toutefois, les enseignants ne sont pas toujours bien équipés pour aider les élèves à planifier. Dans les écoles secondaires manitobaines, il y a souvent trop peu de membres du personnel chargés de l'orientation professionnelle pour que suffisamment d'attention soit accordée à l'éducation postsecondaire et à l'orientation professionnelle.

- Les écoles secondaires du Manitoba n'ont pas toutes une personne chargée de l'orientation professionnelle. Lorsque personne n'est chargé de ce programme, les élèves ne reçoivent pas tous les renseignements dont ils devraient disposer.
- Le Manitoba fait appel à des conseillers stagiaires, ce qui est une bonne chose. La présence de ces stagiaires est moins coûteuse que d'essayer de doubler le nombre de conseillers en orientation. Il semble que les stagiaires soient très efficaces pour aider les élèves à planifier et à prendre des décisions en matière d'études postsecondaires. Le problème est que le Manitoba n'a pas de programme de formation de conseillers en orientation et donc pas de programme de formation « paraprofessionnelle » pour les stagiaires.
- Il n'est pas facile de trouver des renseignements sur les carrières, les études postsecondaires et l'aide financière et de comprendre comment s'en servir au mieux. Il est difficile pour un professionnel, que ce soit un enseignant ou un orienteur,

de se tenir au courant de tous les types d'information qui existent et d'aider les élèves à les utiliser. Certaines écoles ont résolu ce problème en spécialisant des membres de leur personnel dans un type d'information particulier (par exemple, les prêts étudiants et les bourses).

- Il est également important d'aider les élèves et leurs parents à comprendre en quoi consistent les différentes carrières, quel genre de formation postsecondaire peut mener à ces carrières et quelle sorte d'aide financière existe dans la communauté. Les écoles des Premières nations font appel à des conseillers qui s'occupent de questions personnelles et professionnelles pour aider les élèves à planifier leurs études et leurs futures carrières, ce qui donne une perspective globale et communautaire au processus.

Thème 3 – Les élèves obtiennent des renseignements sur les établissements postsecondaires, leurs programmes et les conditions d'admission par l'intermédiaire de (en ordre d'importance) :

- calendriers et brochures des universités et collèges, et salons des carrières;
- visites dans les écoles de représentants des établissements postsecondaires;
- visites des élèves dans les établissements postsecondaires.
- On peut consulter la plupart des calendriers des universités et collèges sur les sites Web de ceux-ci. Les élèves préfèrent avoir accès à ces renseignements sur Internet. Ils trouvent les calendriers sur papier trop gros et trop compliqués. Les renseignements disponibles sur les sites Web pourraient être mieux utilisés s'il était plus facile de faire des recherches. Les calendriers sur Internet avec leur propre moteur de recherche sont la voie de l'avenir.

- Les élèves reçoivent beaucoup de renseignements sur les programmes universitaires au secondaire, et surtout au secondaire 4. Bien des élèves et des parents estiment qu'il y a un manque d'équilibre dans la communication de l'information. Il faudrait pouvoir compter sur davantage de renseignements en matière de métiers manuels et de technologie, et donc d'études dans un collège communautaire ou de formation en apprentissage, et il devrait y avoir plus d'encouragement dans ce domaine.
- Étant donnée l'importance des calendriers des universités et collèges pour ce qui est d'informer les élèves sur les possibilités d'études postsecondaires, les établissements en question devraient essayer de mieux mettre en évidence le lien entre leurs programmes et le monde du travail. L'information contenue dans les calendriers est particulièrement utile aux élèves pour leur planification et leur prise de décision lorsque l'éducation et la formation exigées pour chaque profession sont clairement expliquées et lorsque sont exposées les façons dont les programmes de l'université ou du collège peuvent aider les élèves à satisfaire à ces exigences.
- Le Manitoba a décidé d'acheter des licences d'utilisation de Career Explorer (Bridges) pour toutes les écoles de la province. Ce produit, disponible sur CD-ROM et sur Internet, a un site professionnel et un site réservé aux élèves. Le site réservé aux élèves est très complet : il a six différentes composantes, allant d'une banque de données sur les professions aux renseignements sur les études postsecondaires exigées pour divers emplois. Les élèves estiment que le programme leur est utile pour comprendre ce qu'ils aiment et ce qu'ils pourraient faire à l'avenir. Ce système est pratique et a de bons résultats. C'est certainement une bonne idée de choisir un programme complet de promotion de carrière et d'obtenir des licences d'utilisation pour toutes les écoles d'une province.

Thème 4 – Les élèves reçoivent l'information sur l'aide financière pour les études postsecondaires (bourses, prêts étudiants et Bourses d'excellence de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire) principalement sous forme de brochures. Les élèves et les parents font souvent des recherches dans Internet pour trouver ce genre de renseignements.

- Les élèves déclarent que le manque d'argent est l'une des raisons principales qui pourrait les empêcher de faire des études postsecondaires. Tous les ans, il reste des montants considérables d'argent non utilisé, surtout sous la forme de bourses. La plupart des demandes de bourses et de prêts sont complexes et les règles qui régissent ce genre d'aide sont compliquées. Pourtant, les écoles du Manitoba n'organisent aucune séance d'information à ce sujet pour les élèves, et encore moins pour les parents. Les enseignants, les administrateurs et les conseillers en orientation ont du mal à se tenir au courant et ne sont pas facilement disponibles pour donner des séances d'information.
- Les élèves et les parents disent qu'ils préfèrent de loin parler à quelqu'un au sujet de l'aide financière. Il serait peut-être bon d'offrir aux élèves des ateliers d'une demi-journée, pendant les heures d'école, sur le thème des bourses et des prêts. Ces séances pourraient être animées par le personnel d'orientation qui se spécialise dans ce genre de renseignements. Il serait aussi bon que les parents puissent assister à plus de soirées d'information sur l'aide financière organisées vers le début de l'année par l'école et animées par le personnel d'orientation spécialisé dans ce domaine.

Thème 5 - Le Manitoba devrait avoir un programme obligatoire de promotion de carrière allant de la 7e année au secondaire 4 et qui soit soutenu par un cadre provincial (textes législatifs, politiques ou lignes directrices) et des formules de financement adaptées.

- La promotion de carrière n'est pas une partie obligatoire du programme d'études. Le personnel du ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba et du ministère de l'Enseignement postsecondaire et de la Formation professionnelle du Manitoba, des divisions scolaires et des écoles du Manitoba s'entend pour dire qu'il est important de trouver un moyen de rendre ce programme ou certains services aux élèves obligatoires. Pour le moment, la Province a publié une recommandation sur l'orientation professionnelle. Elle a également reconnu l'importance des transitions que vivent les élèves dans la Stratégie de la formation professionnelle du Manitoba, le Programme d'action en éducation : de la maternelle au secondaire 4, et dans son processus de planification scolaire. La Province a également adopté le Plan directeur pour le design en développement vie-travail pour guider l'intégration de la promotion de carrière au contenu des matières enseignées. Il s'agit d'un bon départ.
- Ni la Province ni les divisions scolaires ne donnent d'instructions aux écoles sur les renseignements à fournir dans le cadre du programme d'orientation professionnelle. Le financement de ce programme est indirect. En effet, le financement fourni aux écoles est global; aucuns fonds séparés ne sont accordés pour la promotion de carrière. Il serait opportun d'examiner ce domaine soigneusement.
- Les élèves, les parents, les enseignants et les conseillers en orientation s'entendent pour dire qu'il serait bon de mettre sur pied un programme officiel de promotion de carrière, obligatoire ou non, qui commencerait au moins au secondaire 1 et irait jusqu'au secondaire 4. À l'heure actuelle, les élèves choisissent leurs cours du secondaire au S1 et au S2 et ils font parfois des choix qui limitent leurs possibilités d'avenir. Il serait plus profitable qu'ils commencent leur planification de carrière au début du secondaire et qu'ils continuent de façon de plus en plus intense au cours des quatre années. Les éducateurs, les élèves et les parents sont d'avis que ce système serait bénéfique.

